

**PLAINES DE JEUX COMMUNALES : RECRUTEMENT DES
ANIMATEURS/TRICES
Du 15 juillet au 09 août 2024**

Date limite pour remettre une candidature : **le 15 mars 2024**

La fiche de renseignements et les documents demandés sont à retourner dès que possible à :

Administration Communale – Service ATL - Madame BOULARD Mélanie

Place Albert 1^{er}, 1 à 5580 ROCHEFORT

Renseignements : par mail de préférence : melanie.boulard@rochefort.be - 084/220.627

Formulaire téléchargeable sur le site de la ville : www.rochefort.be

Descriptif :

Etre animateur aux plaines de jeux communales, c'est assurer l'encadrement, l'épanouissement des enfants répartis par groupes d'âge en leur proposant des activités ludiques, créatives, sportives diverses qui seront préparées à l'avance et en équipe. Les qualités requises pour ce travail d'étudiant sont le sens des responsabilités, la créativité, la coopération, la communication et surtout une bonne dose d'ENERGIE et de BONNE HUMEUR. 😊

- Age minimum requis : 17 ans dans l'année 2024
- Périodes : **Du 15 juillet au 09 août 2024** (la disponibilité pour 2 semaines consécutives est un atout)
- Horaire : 09h00 - 17h00 ou 8h00 - 16h00
- Rémunération journalière brute : **NOUVEAUX TARIFS** 😊
 - **12 €/heure** : Accueillantes extra-scolaires / professionnels de l'enfance diplômés du supérieur / animateurs brevetés ou assimilés et ayant au minimum deux années d'expérience aux plaines de Rochefort.
 - **11 €/heure** : Animateurs brevetés ou assimilés comme tel par l'ONE / animateur en deuxième année de formation animateur Centre de Vacances / étudiant en dernière année de secondaire dans une option à orientation sociale -pédagogique-animation/animateur ayant une expérience positive de deux ans aux plaines.
 - **9 €/heure** : étudiants non-brevetés, non-assimilés.
 - Pour tous les animateurs : perception d'un titre - repas de 6 euros par 7h36 de prestation (1,10 euros de quote-part personnelle)
 - Deux jours de préparation **obligatoires** rémunérés sous statut bénévole soit 30 €/jour.
La Farandole : **lundi 01.07.2024** et **mardi 02.07.2024** de 9h00 à 16h00
Gamedella : à préciser

Conditions d'engagement :

- Fournir la preuve de l'expérience dans l'animation (diplôme, études en cours, brevet d'animateur centre de vacances, travail d'étudiant dans le domaine de l'animation, ...)
- Fournir un **extrait de casier judiciaire** récent de modèle 2 (obligatoire) disponible sur simple demande au service Population.

Conditions pour obtenir les tarifs majorés – A joindre obligatoirement :

Fournir en même temps que la fiche de renseignements :

- **Le brevet d'animateur** en Centre de Vacances ou tout autre document permettant une assimilation au brevet d'animateur en Centre de Vacances
- **Le diplôme qualifiant** dans le domaine de l'Enfance, de la pédagogie (Educateur A 1 ou A2, techniques d'animation, instituteur maternelle ou primaire, puéricultrice, professeur de sport,...)
- **Preuve d'inscription scolaire** en dernière année secondaire option animation/puériculture/éducateur A2, ...

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
ANIMATEUR/TRICE – ETE 2024
!! A COMPLETER EN LETTRES MAJUSCULES !!

NOM ET PRENOM	
ADRESSE (Priorité sera donnée aux étudiants domiciliés à Rochefort)	
GSM	
E-MAIL	
DATE DE NAISSANCE	
Numéro de registre national (NN : 11 chiffres au verso de la carte d'identité)	
Numéro de compte bancaire et nom du titulaire du compte	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudes (intitulé et année en cours) ▪ Formation complémentaire ▪ Expériences dans l'animation (Où, combien de temps, quelle année) <p>!!! FOURNIR PREUVES !!!</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
Lieu de plaine souhaité	ROCHEFORT – JEMELLE – HAN SUR LESSE
Périodes souhaitées	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> DU 15/07/2024 AU 19/07/2024 <input type="radio"/> DU 22/07/2024 AU 26/07/2024 <input type="radio"/> DU 29/07/2024 AU 02/08/2024 <input type="radio"/> DU 05/08/2024 AU 09/08/2024
Autre contrat d'animateur (article 27) dans l'année civile ?	Si oui pour quel employeur et combien de jours ? (max 300 heures par an et 190 heures sur juillet/août et septembre 2024)

Date et signature du candidat :

Pour les étudiants de moins de 18 ans, signature d'un des parents avec la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

.....

!!!!!! A JOINDRE OBLIGATOIREMENT !!!!!!

- ✓ Un extrait du casier judiciaire récent de Modèle 2
- ✓ Une copie du diplôme, brevet animateur, inscription scolaire repris en page 1

